

CONCOURS DE DESSIN

Enfants de 3 à 15 ans

Jusqu'au 10 Novembre



Illustrez le thème de la prochaine animation
culturelle organisée par la municipalité
« les droits de l'enfant »

Imprimé par nos soins
Ne pas jeter sur la voie publique

CONCOURS DE DESSIN

Enfants de 3 à 15 ans

Jusqu'au 10 Novembre



Illustrez le thème de la prochaine animation
culturelle organisée par la municipalité
« les droits de l'enfant »

Imprimé par nos soins
Ne pas jeter sur la voie publique

Règlement du concours

A l'occasion du 20e anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, la municipalité organise un concours de dessin sur le thème des droits de l'enfant.

Le concours est ouvert aux enfants de 3 à 15 ans.

Les participants sont invités à faire un dessin exprimant l'un des droits des enfants ou une injustice concernant les enfants du monde.

Le dessin doit être fait sur une feuille A4 (et sur une seule face de la feuille).
Peinture, feutres, collages, ... sont autorisés.

Les prix seront attribués selon 3 catégories :

- 3 - 6 ans
- 7-11 ans
- + 11 ans

Il est souhaité que les dessins des deux dernières catégories comportent un slogan.

Le nom, le prénom, l'adresse et l'âge de l'enfant devront figurer au dos du dessin.

Les dessins devront être déposés à la mairie, dans les écoles ou à la garderie périscolaire avant le 10 Novembre.

Les dessins seront exposés à la salle des fêtes le samedi 14 Novembre.

Un jury populaire sélectionnera les gagnants, qui se verront remettre un lot.

Règlement du concours

A l'occasion du 20e anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, la municipalité organise un concours de dessin sur le thème des droits de l'enfant.

Le concours est ouvert aux enfants de 3 à 15 ans.

Les participants sont invités à faire un dessin exprimant l'un des droits des enfants ou une injustice concernant les enfants du monde.

Le dessin doit être fait sur une feuille A4 (et sur une seule face de la feuille).
Peinture, feutres, collages, ... sont autorisés.

Les prix seront attribués selon 3 catégories :

- 3 - 6 ans
- 7-11 ans
- + 11 ans

Il est souhaité que les dessins des deux dernières catégories comportent un slogan.

Le nom, le prénom, l'adresse et l'âge de l'enfant devront figurer au dos du dessin.

Les dessins devront être déposés à la mairie, dans les écoles ou à la garderie périscolaire avant le 10 Novembre.

Les dessins seront exposés à la salle des fêtes le samedi 14 Novembre.

Un jury populaire sélectionnera les gagnants, qui se verront remettre un lot.